



Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance

Pièces à fournir :

Pièce d'identité et éventuellement livret de famille, pour une demande écrite, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse ainsi que la photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport et indiquer la filiation complète (nom et prénom des parents).

Observations : l'intéressé majeur ou ascendant, descendant, conjoint.

Coût : gratuit.



Attention aux sites payants qui sont frauduleux ! Ne s'adresser qu'aux mairies.

Les demandes peuvent s'effectuer par mail à l'adresse suivante : etatcivil@livry-gargan.fr en scannant les mêmes pièces à fournir.

VILLE DE
Livry-Gargan **LG**

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43